

## Article

---

« Marges et citoyenneté »

Jocelyne Lamoureux

*Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 2001, p. 29-47.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/008310ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)



# Marges et citoyenneté

## JOCELYNE LAMOUREUX

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec), Canada H3C 3P8  
Courriel : lamoureux.jocelyne@uqam.ca

**L**ES PROCESSUS DE REFOULEMENT AUX marges, d'affaiblissement des relations sociales et personnelles structurantes, ou encore d'assignation identitaire excluante ou déviantes remettent en cause fondamentalement la citoyenneté. Ces faits agissent tant au niveau juridique de la privation de droits politiques, sociaux et culturels qu'au niveau des appartenances, alors que se fragilisent ou se rompent les liens constitutifs du vivre-ensemble, et qu'au niveau bien tangible de l'accroissement des inégalités, des discriminations, des exclusions.

En rapport avec cette problématique, nous dirigeons depuis quelques années une recherche et des formations-animations sur les perceptions et les pratiques de citoyenneté de groupes de base du mouvement communautaire autonome au Québec<sup>1</sup> actifs auprès de personnes appauvries, peu scolarisées, immigrantes, ou encore auprès de jeunes de quartiers à forte diversité ethnoculturelle (Lamoureux, 1999; Lamoureux et Deraspe, 2000; Lamoureux, Perron et Lauzon, 2000). Nous voudrions, ici, esquisser à

---

1. Le mouvement communautaire autonome au Québec est composé de groupes et d'organismes se définissant, hors des partis politiques et des syndicats, comme les constituantes d'un mouvement social autonome d'intérêt public agissant, au-delà de la simple prestation de services, en tant qu'agent de mobilisation des solidarités du milieu et du changement social.

grands traits certains des éléments éclairants du discours des personnes ayant participé à ces travaux et relatifs à leur situation précaire et à ses conséquences quant à leur rapport à l'espace citoyen. Mais comme il ne suffit pas de souligner les contraintes subies, nous mettrons en relief, dans un deuxième temps, leur capacité de résilience et d'organisation et les lieux de prise de parole, de distanciation critique, d'agir créatif que constituent les groupes communautaires dans lesquels elles interviennent<sup>2</sup>. Dans un dernier temps, nous aimerions contribuer au débat sur la citoyenneté en soutenant qu'au-delà des revendications en faveur d'une plus grande solidarité ou de meilleures conditions d'exercice de celle-ci découlant des droits socioéconomiques et culturels, c'est à un élargissement vers une véritable citoyenneté politique que nous devons tendre, là où la valorisation du jugement critique, la place aux paroles et aux savoirs populaires, et l'apprentissage de la délibération seraient centraux.

Dans la recherche participative qui sert de point d'ancrage à cette réflexion, nous voulions illustrer, comprendre et nommer les représentations et les pratiques de citoyenneté développées par des groupes de base du mouvement communautaire au Québec. Nous postulions que des expériences heuristiques s'y déroulaient et que les personnes — très souvent marginalisées — rejointes par les groupes ainsi que les travailleurs y œuvrant possédaient des savoirs à la fois empiriques et experts pouvant éclairer sous un angle novateur la réflexion et les débats en cours sur la citoyenneté<sup>3</sup>. Nous étions particulièrement interpellée par les perceptions et représentations, par les systèmes de signes et de sens, des hommes et des femmes mobilisés à la base par les groupes et attentive à l'articulation entre les discours et les pratiques des organismes parties prenantes à l'exploration.

Une triple stratégie de recherche a combiné l'analyse d'une abondante documentation produite par les groupes, de 23 observations conduites sur le terrain (assemblées publiques, réunions des conseils d'administration, activités éducatives, ateliers expressifs, soupers communautaires, assemblées mensuelles, actions directes de protestation)

---

2. Les groupes du mouvement communautaire autonome qui ont participé à la recherche (Lamoureux, 1999) et à la production vidéo (Lamoureux et Deraspe, 2000) auxquelles les références précédentes renvoient sont le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO), de Québec, le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), de Trois-Rivières, le Café-Jeunesse Multiculturel, de Montréal-Nord, et le Projet Genèse, du quartier Côte-des-Neiges de Montréal. Pour l'article de la revue *Psychotropes* (Lamoureux, Perron et Lauzon, 2000), nous avons travaillé en table ronde avec des toxicomanes et des ex-toxicomanes, dont certains participaient au groupe communautaire Méta d'Âme (un centre d'aide pour héroïnomanes et ex-héroïnomanes), et avec des intervenants de deux organismes-ressources, le Centre d'aide communautaire auprès des toxicomanes utilisateurs de seringues (CACTUS) et le Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (CRAN).

3. Les pratiques du mouvement communautaire au Québec sont multiples et controversées : socialisation, entraide, défense des droits, développement économique communautaire, partenariats avec les services publics... Il est ici question d'une partie bien précise d'expérimentations de quatre organismes de base. Loin de nous l'idée de porter un regard — encore moins un jugement évaluatif — sur l'ensemble des pratiques du mouvement, confronté dans la conjoncture actuelle à des enjeux et des défis de taille en regard du renforcement de ses missions, du renouvellement de ses pratiques, et de la défense et de l'illustration de son autonomie.

et de 8 entretiens semi-dirigés, collectifs (deux par groupe, l'un réunissant les membres participants et l'autre des membres élus et des animateurs) auxquels ont participé 102 personnes.

Il existe une importante littérature abordant la problématique des paradoxes et des mises à l'écart de la citoyenneté pour cause de statut social, de sexe, d'origine ethno-culturelle ou nationale, ou de modes de vie. Déjà, au milieu du siècle dernier, T. H. Marshall (1949), dans *Class, Citizenship and Social Development*, explicitait le rôle des protections sociales de l'État-providence et des droits sociaux et économiques dans l'intégration de la classe ouvrière anglaise au moyen d'une citoyenneté plus englobante. S'il y a d'ailleurs, aujourd'hui, résurgence des interrogations et des débats sur la citoyenneté, c'est, entre autres, sous la pression de divers facteurs, dont l'exclusion d'une partie importante de la population, l'accroissement des inégalités, les dysfonctionnements de nos structures politiques, économiques et sociales; d'où une nécessité de réfléchir aux enjeux de toutes les marginalisations, y inclus culturelles. Plusieurs auteurs, dont Boismenu et Jenson (1996), Hassenteufel (1997, 1996), McAll (1995), Young (2000, 1990, 1989), ont exploré cette thématique des entraves à l'agir citoyen qu'entraînent les phénomènes de disqualification et de désaffiliation (Paugam, 1991; Castel, 1995).

À un autre niveau, plusieurs auteures féministes (Collin, 1992, 1983-1984; Dietz, 1998; Lamoureux D., 1998, 1996, 1989; Mouffe, 2000; Pateman, 2000, 1988; Phillips, 1995, 1991; Scott 1998) ont réfléchi sur la citoyenneté au féminin : raisons du retard historique des femmes à être admises comme citoyennes dans les premières démocraties occidentales, élaboration du *contrat social* sexué, paradoxe des revendications se réclamant de l'égalité et de la différence, difficulté à penser les femmes comme sujets politiques à part entière. Toujours dans l'exploration des défis posés par l'exclusion, cette fois-ci liée à l'appartenance à des minorités nationales ou ethnoculturelles et à la problématique de l'altérité, on connaît les travaux, entre autres, de Kymlicka (2001), de Taylor (1992) et de Young (2000, 1990, 1989), sur les droits des cultures minoritaires, sur des formes de citoyenneté différenciée compatibles ou non avec les principes démocratiques du libéralisme.

Pour notre recherche, nous avons choisi, afin d'éviter d'interrompre l'exploration, de ne pas baliser trop vite au moyen de modèles de référence explicites à la citoyenneté. Nous sommes partie des attitudes, des valeurs, des univers de sens et des pratiques des personnes rencontrées. Attentive au trajet même de la parole dans son mouvement de dégagement, nous avons recueilli les images force qui se révélaient pour évoquer la citoyenneté ou son manque. L'une des questions de recherche portait sur comment agir pour donner une voix, une visibilité, un poids à ceux qui sont l'objet de diverses formes d'exclusion de fait : exclus du regard et de la pensée (toujours définis dans l'unique logique des besoins), exclus de la parole et de l'action. De plus, nous avons *laissé parler* les pratiques des groupes, non seulement pour les décrire mais aussi pour tenter d'en dégager l'univers de significations qui les fonde.

Nous verrons dans un premier temps comment plusieurs personnes membres ou participants des groupes évoquent leur rapport à la citoyenneté.

### ESPACE À PART ET PLACE À PRENDRE OU RELÉGATION ET TERRITOIRE À (RÉ)OCCUPER

C'est par la négative, par le manque, par l'absence, par l'abîme, que plusieurs personnes participant aux groupes communautaires visés par notre recherche expriment leur rapport à la citoyenneté. Et pour cause, car, en première instance, la citoyenneté aurait à voir avec l'appartenance à une collectivité, avec le politique qui préside aux rapports entre les personnes, avec la reliance sociale, avec les conditions du vivre-ensemble. Un assisté social explique qu'« exclure, c'est refuser les liens » (Lamoureux, 1999, p. 30). La rupture ainsi produite affecte au premier chef la (con)citoyenneté. Des images saisissantes se dégagent conséquemment des dures conditions socioéconomiques et culturelles qui sont le lot des participants interviewés.

#### Souffrance sociale et violences systémiques

L'expérience des personnes aux prises avec la pauvreté, l'analphabétisme, les obstacles à l'installation et à l'intégration dans le pays d'accueil, ou encore avec des formes plus ou moins prégnantes de marginalisation en raison de leur origine ethnoculturelle, de leur âge ou de leur mode de vie, se traduit en une **souffrance sociale**. Cette notion analytique, développée, entre autres, par Kleinman (1997 et 1996), prend acte de la souffrance comme expérience sociale. D'une part, il s'agit, bien sûr, de comprendre cette souffrance telle qu'elle est imbriquée dans un réseau complexe de causalités macro et microsociales ainsi que personnelles, de saisir à quel point les rapports sociaux, politiques, économiques et institutionnels occupent une place centrale dans l'expérience de la souffrance. D'autre part, la notion de souffrance sociale dévoile le contenu socioculturel qui s'incorpore dans la souffrance individuelle, singulière; à quel point les perceptions et expressions personnelles de la souffrance sont tributaires des contextes socioculturels, des réactions, des échos perçus dans le regard, les paroles et les comportements des autres. Parler de souffrance évoque aussi la contribution importante de Ricœur (1994), qui l'a explorée sous l'angle de l'altération du rapport à soi et du rapport à autrui, donc de l'altération du lien social, et sous l'angle de la tension entre l'agir et le pâtir.

Parler de souffrance sociale permet donc de porter attention aux contraintes qui la provoquent, aux empreintes qu'elle laisse sur les identités, sur les émotions, sur les univers de sens, et aux processus complexes ou aux stratégies de reconstruction, de métamorphose, qui l'accompagnent. La souffrance peut ainsi devenir mémoire (du manque, de la violence), savoir (trouver *les mots pour la dire*, quand c'est possible, et partager avec d'autres ce qu'elle nous a appris du monde et de soi), et stratégie (d'apprivoisement, de résistance, dans toute son ambivalence et ses paradoxes) de retissage. Ricœur parle de retrouver « pour finir, le sens premier de souffrir, à savoir endurer, c'est-à-dire persévérer dans le désir d'être et l'effort pour exister "en dépit de..." » (1994, p. 69). Le poète Éluard n'affirmait-il pas, quant à lui, le « dur désir de durer » (1946)?

Mais revenons à nos observations. L'expérience de la pauvreté, de la relégation, semble vécue durement. Ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de base et ceux de ses

enfants, être constamment régi, géré par les décisions des autres, se trouver confronté à ses limites, à une certaine « inutilité », à une inespérance, se buter au regard soupçonneux, réprobateur et plein de mépris des autres (voisinage, fonctionnaires, professionnels) résultent en une vie en souffrance. Une jeune femme expliquait : « Je me sens appauvrie de tout mon être » (Lamoureux, 1999, p. 28), alors qu'une autre affirmait :

Comme assistée sociale, je perds ma citoyenneté ; je suis traitée avec mépris, condescendance ; je subis les préjugés jusque dans le milieu communautaire. Je suis bouc émissaire. Nous perdons le droit au respect, à la dignité, à la vie privée et surtout, on perd la présomption d'innocence (Lamoureux, 1999, p. 28).

Les privations, le mépris, le caractère intolérable des situations vécues sont illustrés par des images puissantes évoquant la violence, la guerre, le danger permanent d'être frappé ou de soi-même éclater. Dans un rapport du Carrefour de pastorale en monde ouvrier, on peut lire :

Il y a une liste exhaustive et documentée d'exemples de mines antipersonnel s'étant accumulées sur le terrain de l'aide sociale. [...] La vie est explosive dans le *no man's land* des écarts, des inégalités, de l'exclusion, au-dessus et au-dessous du seuil des besoins essentiels, du rejet de la dignité (CAPMO, 1998, introduction).

Outre l'expression d'une souffrance qui violente, une seconde image force en lien avec l'exclusion est celle d'un rapport particulier à l'espace. Celui-ci est étouffant, clos, fait de trous, de tunnels, de cols d'entonnoirs, de courses à obstacles, de murs, d'échelles dont les barreaux du bas se sont effondrés. Lors d'une assemblée mensuelle du CAPMO, une femme membre lit au groupe un extrait de son journal :

[Mon tunnel] est sous forme de labyrinthe, avec une entrée, sans sortie, parfois très étroit, sans lumière. J'angoisse continuellement, même à en vomir. Je reste immobile à cause de l'espace. C'est vraiment infernal. Cela me donne envie de mourir, tellement c'est fort. Je ne vois aucun moyen d'en sortir (Lamoureux, 1999, p. 30).

Pour les personnes faiblement scolarisées participant à des activités d'alphabétisation-conscientisation du Centre mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) de Trois-Rivières, se rajoute à la pauvreté le stigmate social découlant de l'impossibilité ou de la très grande difficulté à lire et à écrire : « Ceux qui ont de la difficulté à parler, ils sont tassés de la société » (Lamoureux, 1999, p. 55). Une femme ajoute : « À quarante ans, là, c'est qu'on n'a plus de place dans la société. [...] Ils ne peuvent t'envoyer à l'école à cet âge-là. [...] Ils nous mettent dans un sac, ils le bouclent, puis ils mettent ça sur le bord du chemin » (Lamoureux, 1999, p. 56). Ici, l'*alphacratie*, la discrimination culturelle, joue à plein, repoussant toujours plus aux marges de l'univers du vivre-ensemble propre à la citoyenneté.

Des images, des métaphores reviennent dans les discours : il y a le dedans et le dehors, l'absence de place, d'espace, précisément là où ça compte. Il y a aussi le repli, ou une sorte de rapetissement causé par la gêne, la peur de la moquerie ou du rire des autres. Il y a, enfin, une multitude de figures et de symboles de la différence qui n'a pas droit de cité. Sur ces thèmes, une personne participant à une entrevue collective disait :

Pour moi, on n'est pas citoyen quand on n'a pas... quand on sent que, dans le fond, on ne peut pas vraiment participer, qu'on n'a pas vraiment de place puisque... peu importe ce qu'on fait, ce qu'on dit, que ça n'a aucun impact là, qu'on est comme en dehors (Lamoureux, 1999, p. 56).

Si on ne peut parler de citoyenneté sans analyser les perceptions des personnes qui semblent se situer en dehors de ses cadres, cela ne s'applique pas uniquement aux cas relevant d'une exclusion socioéconomique. Dans deux groupes ayant participé à l'étude, l'accent est plutôt mis sur ceux qui n'ont pas accès à une citoyenneté pleine et entière en raison de leur origine ethnoculturelle ou de leur trajectoire migratoire. L'exclusion fondée sur des raisons d'ordre culturel (origine, langue, religion, mode de vie) est une cause de marginalisation tout autant que l'absence de droits égaux et de ressources matérielles. Des jeunes garçons du Café-Jeunesse Multiculturel faisaient remarquer que le mot *citoyen* les renvoyait au terme *immigrant*, comme à un statut inférieur. À un autre niveau, des élus du conseil d'administration et des animateurs du Projet Genèse ont souligné le potentiel excluant de la citoyenneté, titre réservé en quelque sorte, statut légal, dont ne peuvent se prévaloir une grande partie des personnes réfugiées et immigrantes de leur propre groupe.

Que dire de plus si notre mode de vie est criminalisé? Des toxicomanes et d'ex-tra-vailleuses du sexe que nous (Lamoureux, Perron et Lauzon, 2000) avons interviewés sur le thème «citoyenneté et toxicomanie» en parlent, pour plusieurs, de façon à signaler le creux, le perte, tant dans les rapports avec le monde du travail et avec les systèmes sociosanitaire et de la justice que dans les rapports plus personnels avec la famille, le voisinage. Socialement et moralement, la transgression des règles et des conventions entraîne la réduction à une étiquette, un stigmaté : *drogué*. Cette assignation identitaire déviante objective une unique dimension, un seul pôle d'appartenance réducteur : celui de la drogue. Elle généralise, uniformise aussi, les personnes qui deviennent des *pareilles-au-même*, les privant ainsi de toute forme d'individualité ou de subjectivation. Les mots qui véhiculent les préjugés, les anathèmes, la mise à l'écart et la violence à l'égard des personnes consommatrices sont très durs. Nous livrons en vrac les expressions répertoriées. Incapacité, duplicité et démonisation sont des marqueurs pointant la profondeur de l'exclusion symbolique et réelle : «des gens sans intelligence, ni capacité», «des deux de pique», «des fraudeurs», «des manipulateurs», «des pestiférés», «des lépreux», «des déchets toxiques», «des choses à frapper dessus puis à jeter dans un coin». Il n'est donc pas étonnant que les personnes visées demandent d'être d'abord et avant tout considérées comme des êtres à part entière, un préalable essentiel à la reconnaissance citoyenne. Soulignons au passage que des personnes nous ont expliqué que le terme même de *citoyen*, dans une certaine culture de la marginalité (univers carcéral, culture de la rue et de l'infra-légalité), est négatif. Il désigne *l'autre*, celui qui vaque à ses occupations, sûr de sa légitimité, plein de préjugés, conformiste et ignorant. En fait, ce n'est pas un idéal à atteindre mais une image repoussoir.

En résumé donc, la pauvreté, l'analphabétisme, les exclusions liées à l'origine ethnoculturelle ou aux modes de vie marginaux génèrent une dure souffrance sociale et

un rapport à l'espace fait de relégation, d'ostracisme et d'enfermement. Pas étonnant alors que la citoyenneté, lorsque abordée, voudra dire : prendre une place en tant que personne à part entière, retrouver sa dignité, intégrer ou réintégrer **significativement** l'espace du vivre-ensemble. Comme le souligne J.-Yvon Thériault (1994) :

La question de la citoyenneté est intimement liée dans la tradition démocratique occidentale à l'énoncé de l'existence d'un espace public où tous les individus, nonobstant leurs particularités, religieuse, sociale, linguistique, économique, sexuelle, et autres, ont un droit égal d'y apparaître et de s'y faire valoir.

### **DES PAROLES ET DES GESTES QUI COMPTENT**

Si l'économie reflète la façon qu'on a de se lier les uns aux autres, si l'analphabétisme est un déficit d'accès à la parole commune, à la parole citoyenne, si, enfin, la ségrégation socioculturelle en raison de l'origine, de la couleur, de l'âge ou du mode de vie fait son travail de sape, il existe par contre divers lieux où il devient possible de construire ou de reconstruire un rapport à soi et aux autres différent, d'apprendre ou de réapprendre les mots pour se dire, d'investir ou de réinvestir des parcelles d'un monde commun, d'un espace de débat. Un des viviers particulièrement fécond de citoyenneté entendue comme la possibilité pour les gens de prendre une part réelle, significative, réfléchie et efficace dans les affaires qui concernent le bien commun est le mouvement communautaire autonome au Québec. Nous allons maintenant tenter d'illustrer cette assertion en gardant bien en tête que la citoyenneté est une réalité complexe, multidimensionnelle et controversée. Il nous importe, par contre, d'en saisir quelques-unes des expressions, modélisations, expérimentations rencontrées dans les groupes communautaires analysés. Ce faisant, nous devons, comme nous l'avons annoncé ci-dessus, non seulement souligner les contraintes vécues par les personnes à la marge, mais encore mettre en évidence leur capacité de réaction et d'organisation, leurs modes de résistance, leurs formes de créativité.

### **Dialogue, militance, proposition**

Pour le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO), la citoyenneté n'est pas un statut juridique. Ce serait plutôt un processus, un cheminement conduisant à modifier, réajuster, réaménager les paramètres du vivre-ensemble, puisque les lois du marché et l'interventionnisme étatique sont loin d'avoir réussi à faire une place à tout le monde. La particularité du CAPMO est de théâtraliser d'autres scènes, d'autres espaces, afin d'y faire se rencontrer des exclus, des laissés-pour-compte du système, et des personnes aux savoirs et aux pouvoirs différents, y compris des élus. Ces forums, ou agoras, ou tribunes, sont tout d'abord des lieux de délibération où les savoirs populaires, la parole des personnes les plus pauvres, leurs compétences, se feront entendre et voir et interpellent les savoirs et les arguments des autres. Comme le soulignait un membre : « En autant qu'on comprend les choses, ça déplace la souffrance. Je me sens moins comme une victime, comme un impuissant » (Lamoureux, 1999, p. 32). Le CAPMO interpelle le

politique, en animant un débat social par le biais d'actions « dérangeantes » au cœur de la cité, à partir d'assises symboliques originales : un jeûne à relais du refus de la misère, un parlement alternatif dans la rue, des carrefours de savoirs, le lancement d'un Projet de loi pour l'élimination de la pauvreté. La méthode citoyenne du CAPMO s'appuie sur trois piliers. Premièrement, favoriser la rencontre, le dialogue, entre groupes et classes, à partir de la réappropriation des connaissances et des expériences des personnes exclues ou appauvries. En deuxième lieu, organiser des « intermèdes de citoyenneté intégrale » (CAPMO, 1997, p. 11) permettant à ces personnes de passer à l'agir, à des actions de résistance civile durant lesquelles on tente de comprendre, de se comprendre et — ce qui nous mène au troisième axe —, d'arriver à des propositions, car « il ne suffit pas d'être contre, il faut proposer des alternatives ». À travers ce processus complexe, les personnes mobilisées renouent avec leurs connaissances et leurs compétences, apprennent à écouter et à discuter, à proposer, à se mettre en mouvement. La spécificité de ce groupe, c'est donc de prôner une citoyenneté argumentative, délibératrice, préoccupée de la visibilité et de la parole des personnes au bas de l'échelle, passant par un dialogue pluriel entre les classes sociales et avec les élus, assumant une présence originale sur la place publique, sorte de démocratie directe, soucieuse de propositions alternatives. Une animatrice aguerrie expliquait en entrevue collective :

Si on veut que ça change, [...] il faut regarder comment on peut faire pour que ça bouge. [...] Il y a des choses qui ne peuvent s'obtenir [...] probablement que s'il y a un mélange d'être dans la rue et aussi d'aller faire un dialogue intelligent. La rue, elle donne le nombre mais quelque part aussi il faut être capable d'aller plaider les causes, d'aller les expliquer et ça, ça oblige à comprendre qu'est-ce qu'on veut. [...] (Lamoureux, 1999, p. 39).

### Comprendre, dire, agir

Adoptant des pratiques similaires au CAPMO — parce qu'elles découlent des principes de l'éducation populaire<sup>4</sup> —, un autre groupe, le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), travaille lui aussi son rapport à la citoyenneté à partir des marges du système, c'est-à-dire au cœur de la mêlée, des efforts et des actions des plus pauvres, dont des personnes coupées des bases mêmes du patrimoine le plus crucial en ces temps programmés : la lecture et l'écriture. Nous avons retracé la trame citoyenne de ce groupe en suivant le cheminement des personnes dites apprenantes qui se réapproprient une compréhension de certains des grands enjeux politiques de l'heure — questionnements sur la démocratie, sur le politique institutionnel (élections, référendum), sur le développement à deux vitesses ici et ailleurs dans le

4. Au Québec, l'on entend par *éducation populaire* :

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et des citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, à moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. (Définition émanant du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire au Québec.)

monde. Une femme membre de la base de COMSEP explique l'effort d'apprendre ou de réapprendre *les mots pour le dire*, de saisir les complexités de la conjoncture :

Il faut qu'on prenne le temps en tant que citoyen de s'asseoir plutôt que de s'allonger... [...] On apprend beaucoup. Tu apprends sur tout, tout, tout. C'est grâce à ça, la politique. Car avant je ne connaissais absolument rien... [...] On ne savait même pas c'était qui le maire! [...] Aujourd'hui, on peut parler. Si quelqu'un vient, on va en poser des questions. On ne reculera plus dans notre petit coin. On est là, puis on fonce, on y va par nous autres mêmes... On s'affirme (Lamoureux, 1999, p. 58-59).

Or, comprendre implique bien sûr de libérer la parole, d'abord au sein même du groupe, puis plus largement. Une des animatrices exposait le point de vue du groupe sur ce processus long et itératif : « Ici, il y a des gens qui prennent la parole, puis des porte-parole qui vont dehors, [...] qui développent un rapport de force. [...] Mais c'est un apprentissage » (Lamoureux, 1999, p. 59).

Après la démarche de comprendre et de dire, il y a l'agir. Le passage à l'appropriation de l'acte est une façon de poursuivre le cycle qui ramènera au savoir, à la capacité réflexive sur l'action. « Être citoyen, c'est la différence entre agir et subir », disait un participant (Lamoureux et Deraspe, 2000). « La citoyenneté... c'est être pratiquant », lançait une femme impliquée dans la mobilisation pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (Lamoureux, 1999, p. 38).

À COMSEP, nous avons surtout observé l'initiation des participants au microcosme sociétal que constitue la démocratie associative. Comment, en effet, faire de la démocratie une culture ?

« On a appris à discuter. Avant le monde était gêné. C'était très gênant toute la gang ensemble. Maintenant le monde est plus ouvert, ça parle plus. Puis on a appris à ne pas rire de l'autre » (Lamoureux, 1999, p. 65), soulignait une femme membre des ateliers d'alphabétisation. Les gens sont amenés à réfléchir et à agir sur la démocratie à partir d'abord de ce qui se vit à l'intérieur du groupe. Quelle est la place occupée par les participants au conseil d'administration, dans les comités de travail, dans la vie globale de l'organisme ? Où et comment s'incarnent des rapports égalitaires et des endroits de pouvoir ? Plus souvent qu'autrement, on choisit, à COMSEP, d'investir le registre du politique institutionnel, mais de façon originale et créative, en partant de la vie associative et en élargissant l'éventail des préoccupations et des compréhensions. Intéresser à la politique, aux élections, aux grands enjeux politiques de l'actualité nationale et internationale, des personnes se sentant à mille lieues de là, vivant le rejet et le marquage de l'exclusion et de la désaffiliation, constitue une constante du travail citoyen. Cette pratique n'est pas sans rappeler le long et patient cheminement fait à l'époque de la lutte pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis : inscription sur la liste électorale, information et éducation populaire, débats contradictoires avec les candidats, exercice du jugement critique et prise de parole. On a affaire ici à une démarche collective complexe qui, à la fois, crée de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences nécessaires à la vie de la cité, mais qui aussi constitue un moment expérientiel, accoucheur de soi, de soi aux autres, de soi dans le monde. Retrouver une

dignité, s'extirper du repli honteux et paralysant, accéder au langage en tant que fonction d'expression d'une pensée singulière et de communication entre les êtres, concevoir qu'on puisse compter quelque part pour une voix essentielle, enfin, mettre en action les nouveaux savoirs acquis : voilà le sens du travail accompli dans ce groupe.

### **Citoyenneté plurielle, différenciée, et espace pour la protestation**

Compte tenu des limites d'espace imposées au présent article, nous ne pouvons malheureusement exposer dans leur richesse et leur complexité les pratiques citoyennes de tous les groupes qui ont consenti à l'exploration. Soulignons cependant que dans deux autres groupes travaillant avec des populations issues de l'immigration, nous avons pris acte d'expériences très diverses mettant en œuvre des conceptions plurielles de la citoyenneté. Ainsi, le Café-Jeunesse Multiculturel de Montréal-Nord était le seul groupe à aborder de façon prioritaire, dans sa mission et ses interventions, la problématique de la diversité ethnoculturelle et ses enjeux au regard de la citoyenneté. Il s'agit, entre autres, de souligner à quel point un discours homogénéisant sur la citoyenneté fait l'impasse sur la discrimination et l'exclusion réelles en raison des différences culturelles. La différence compte et la société doit en tenir compte : d'où l'adoption d'un concept plus hétérogène et différencié de la citoyenneté. Les appartenances, les identités, les ancrages ne peuvent être niés ou refoulés et doivent être assumés. D'où le parti pris d'insistance sur la richesse que constitue la diversité, la pluralité. La prise en compte des différences ne doit cependant pas se faire sur l'unique mode de la célébration, mais aussi sur le mode de la distanciation critique, de façon à réfléchir sur les poids, les contraintes et les réifications des cultures. Ce qui caractérise aussi le Café-Jeunesse, c'est le processus devant favoriser les métissages, le dialogue, les interpénétrations. Par une sorte de « sociologie de l'expérience » (Dubet, 1995), la *manière Café* consiste à plonger dans la pratique, à incarner au jour le jour l'expérience transculturelle ou multiculturelle — qui implique aussi de vivre les *cultures jeunes*. Pas de leçon de morale ou de discours sur le racisme. « Au Café-Jeunesse, la multiculture, nous la vivons », constitue une orientation précisée dans les textes fondamentaux :

La multiculture est un mode de vie qui consiste à nous affirmer selon notre propre identité tout en acceptant, spontanément ou résolument, d'échanger, d'emprunter ou même de partager avec nos semblables-différents des valeurs, des savoirs, des savoir-faire, qui, aussitôt intégrés ou acquis, enrichissent non seulement nous-mêmes, nos semblables-différents, mais aussi notre culture et les leurs (Lamoureux, 1999, p. 77).

C'est dans cette ambiance qu'ont lieu les activités éducatives, culturelles et sportives du Café; que des activités comme la mise sur pied d'une coopérative-jeunesse de services, la participation régulière au Mois de l'histoire des Noirs et à la Semaine québécoise de la citoyenneté, ou l'organisation d'une Marche de solidarité interculturelle dans Montréal-Nord, s'organisent.

Toutefois, l'expérience citoyenne d'un autre groupe, le Projet Genèse, ne part pas des mêmes prémisses que celles du Café (conception plurielle et différenciée). Œuvrant

au cœur d'un des quartiers les plus diversifiés au niveau ethnoculturel au Québec, Côte-des-Neiges, le Projet Genèse adopte plutôt le point de vue démocratique libéral : ne pas partir des différences, mais revendiquer des droits de citoyenneté égaux pour tous. Il faut dépasser ce qui sépare — entre autres les diverses identités et appartenances ethnoculturelles et religieuses — et se concentrer sur ce qui peut unir et conduire à l'action commune. Cette position politique ne signifie cependant pas un refus de prendre en compte les différences dans le travail terrain (22 langues sont parlées dans son Centre des services individuels). Ce groupe présente donc un laboratoire très riche de ce qu'une profonde diversité d'ancrages, de conditions socioéconomiques, de conceptions du monde, peut produire quand elle s'attelle à un projet commun de bien public. Combinant les services directs à la population du quartier et l'organisation communautaire, la spécificité de ce groupe est de remailler, retisser sur une base locale, les liens sociaux, en aidant un grand nombre de personnes à s'auto-organiser pour la défense de leurs droits et le réaménagement des espaces de vie collective, de l'immeuble résidentiel au quartier dans son ensemble. À un autre palier, le groupe est engagé dans les questions plus larges des politiques publiques, de l'évaluation du travail des élus et des enjeux liés à la justice sociale. Lieu d'une culture que l'on pourrait qualifier de rapport conflictuel ou oppositionnel au politique, face aux silences complices et aux consensus mous, le Projet Genèse offre et alimente un espace essentiel en démocratie — celui de la dissidence, de la protestation, de la mobilisation collective.

### REGARDS CROISÉS

Sans qu'on puisse présenter le mouvement communautaire autonome au Québec comme la panacée expérientielle des pratiques citoyennes, il n'en demeure pas moins qu'il s'y brasse un vaste bouillon de culture de la citoyenneté. Comme le disait Lorraine Guay (1996) à propos des organismes communautaires :

Ils renouvellent ou créent des lieux d'appartenance dans un monde fragmenté, fissuré, [...] retissent des liens sociaux, base de la citoyenneté [...]. Ils jouent une fonction prophétique en disant l'indicible, le laid, l'exclu et en révélant les potentialités subversives. [...] Ils sont des lieux de démocratisation par l'élargissement des canaux de participation autres que le seul vote; par l'importance attachée aux processus décisionnels qui permettent de comprendre les enjeux d'une situation, d'une problématique afin de pouvoir prendre position; par la création d'espaces publics indépendants des structures officielles et institutionnalisées de représentation; par l'exercice de droits qui, autrement, resteraient théoriques. [...] Ils permettent donc le renouvellement constant de la démocratie représentative par la démocratie participative. [...] Ils sont des lieux d'exercice de la responsabilité face à la nécessité de penser, à la parole publique contre le silence.

Outre le constat que nous avons tenté d'illustrer de la polysémie et de la polymorphie des expériences observées, qui entrecroisent citoyenneté délibérative, argumentative, et citoyenneté oppositionnelle, citoyenneté universaliste et citoyenneté différenciée; outre l'insistance, au cœur des pratiques recensées, des rapports aux savoirs populaires, de l'importance de la parole, de la compétence d'humanité des personnes qui sont

exclues de l'espace théorique, des cercles de la connaissance, pour cause de langage ; outre le fait que de trouver *les mots pour le dire*, entrer en délibération, en comprenant les enjeux, faire des propositions qui *feraient tourner le vent*, est inséparable de l'agir ; qu'est-ce qu'une lecture transversale de ces représentations et pratiques apporte ?

### **Procès de subjectivation et mouvement d'acteur**

Dans les représentations courantes de la citoyenneté, on fait souvent référence aux paradoxes, ou tensions, entre les droits individuels et les droits collectifs, entre citoyenneté abstraite, universaliste, et le déploiement de citoyennetés incarnées dans des collectivités culturelles, nationales. Nous avons plutôt été frappée par la prégnance de la thématique de l'émergence et de l'importance du sujet — individuel et collectif. Nous entendons ici, par processus de subjectivation, le travail qu'une personne (ou un groupe) entreprend pour transformer son vécu en expérience, c'est-à-dire comprendre ce qui arrive, en faire sens, s'en distancier pour faire le choix de devenir relativement maîtresse de la suite, consciemment actrice de ce qu'il adviendra, de convertir le fait de subir (souffrir) en une pratique lui permettant d'accoucher d'elle-même comme actrice. (Nous considérons qu'Alain Touraine [1997, 1995 et 1994] est celui qui a le mieux nommé et analysé ces concepts de *sujet* et d'*acteur*.)

Mais, comment relier à la citoyenneté ce processus qui implique la possibilité pour les personnes et les groupes de se sentir reconnus et valorisés, de se situer dans un temps fait de continuité et de rupture d'une histoire significative et dans un espace où il y a de la place pour soi, ses projets et ceux des autres ? À notre avis, la citoyenneté — espace de débat et de décision afin de déterminer, pour un temps, les règles du vivre-ensemble — suppose des personnes libres et autonomes en mesure d'avoir accès à ces espaces, d'y prendre la parole et d'y agir. Sans processus de réappropriation de l'expérience, de possibilité de contrôle sur les orientations de sa vie et celles de sa collectivité, comment répondre à la souffrance sociale et contourner la logique des appareils et des marchés ?

Ainsi donc, nous éloignant d'un tiraillement erratique entre droits individuels et collectifs, il semble, d'une part, que « l'affirmation des droits individuels engendre une logique qui fait naître des revendications pour les droits politiques et sociaux » (Thériault, 1994, p. 47) et, d'autre part, surtout, qu'il y a un long et complexe processus sous-jacent pour vaincre le sentiment et le fait tenace de la relégation et de la marginalisation. Comme le signalait Guy Paiement (1994, p. 31) : « La citoyenneté commence quand des personnes refusent la fatalité et acceptent de répondre de leur vie, de leur milieu et de ce qui sera légué aux générations qui montent. »

### **Élargissement du système d'action politique et de l'espace public**

Une deuxième dimension des réflexions générées par l'observation et l'analyse de certaines pratiques citoyennes du mouvement communautaire autonome a trait au thème du rapport complexe au politique qu'on peut y constater. Les groupes du mouvement communautaire, comme d'ailleurs plusieurs autres mouvements sociaux au Québec, ne fonctionnent pas sur une base partisane (bien que les membres peuvent être engagés à

titre individuel). La capacité critique à l'égard du travail des élus est donc vigoureuse et a entraîné la coalition de plusieurs groupes dans des protestations. Qu'il suffise de mentionner la mobilisation antimondialisation néo-libérale à Québec en avril 2000, la Marche mondiale des femmes en octobre 2000 et l'actuelle concertation au sein du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. En même temps, les modifications à l'architecture de l'État-providence ont favorisé, ou obligé certaines fois, dans les domaines sociosanitaires, du développement régional et du développement économique communautaire, entre autres, des partenariats communautaire-étatique-privé difficiles et énergivores. Une réflexion riche et controversée sur ces collaborations contradictoires ou coopérations conflictuelles — voir, pour l'expérience particulière en santé mentale, Lamoureux, 1994 — se mène toujours et, selon nous, comme le prônent Maheu et Sales (1991), il s'avère plus fécond de ne pas y penser les rapports, les interactions et les affrontements entre l'État et la société civile à partir d'une antithèse dualiste. Quoi qu'il en soit, autant dans l'approche oppositionnelle que dans celle plus dialogique — notons au passage que ces deux dimensions, dans chacun des groupes, alternent fréquemment à des degrés divers —, encore et toujours, il s'agit, comme le dit si bien Melucci (1985), de « rendre le pouvoir visible pour qu'il soit négociable ». L'apport au débat démocratique et à l'élargissement de l'espace politique est largement reconnu : critique du renforcement de l'hégémonie de l'économie sur le politique, contestation de ce que Maheu (1983) appelle « l'appropriation étatique du social », émergence sur la place publique de la parole des laissés-pour-compte de la société et de thématiques longtemps taboues.

Mais, au-delà de ces considérations générales, il s'agit de noter, comme le souligne Maheu (1991 et 1983), à quel point l'action du mouvement communautaire québécois illustre les mutations du système d'action politique de nos sociétés et un élargissement des formes mêmes du politique. En effet, c'est sur deux registres, et avec une inégale insistance, que les groupes observés interpellent le politique. Il y a, bien sûr, le travail accompli dans le cadre de l'espace politique institutionnel : présentation de mémoires, participation à des commissions parlementaires, information-formation sur le contenu des programmes électoraux, rencontre et confrontation avec des élus ou des candidats aux élections, assemblée contradictoire, soutien à l'inscription sur les listes électorales et à l'exercice du droit de vote, utilisation de l'espace si essentiel dans la démocratie de la protestation, entre autres, en ce qui regarde les politiques publiques.

Mais il y a aussi l'occupation originale et serrée de ce que Maheu nomme « l'espace social, public, politique » (Maheu et Sales, 1991). Il s'agit du rapport au politique qui loge la légitimité du politique dans l'espace de la communauté politique de base, là où s'élabore et d'où émane l'opinion publique, là où se déroulent, entre autres, les débats, les échanges, les conflits sur le contrat social. Ce registre du politique — simultanément *polis* et *praxis*, débat et capacité de résistance, espace de rassemblement expressif, symbolique et réflexif —, nous l'avons observé à de nombreuses reprises, chaque fois que les groupes théâtralisent d'autres scènes politiques, créaient de toute pièce des *zones libérées* citoyennes.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'opposer ces deux registres du politique, ou de valoriser tous azimuts l'un des pôles, mais ce qui stimule la réflexion sur la citoyenneté, c'est de

mieux saisir, de mettre en relief l'interpénétration des multiples formes de médiation, d'interdépendance entre ces espaces. Enfin, il s'agit de comprendre à quel point les groupes rencontrés ont cherché à mettre en branle, en mouvement, en action, les personnes marginalisées afin, en quelque sorte, de retrouver, au sens où Hannah Arendt (1995) l'entendait, le véritable champ d'expérience du politique : celui de la capacité absolue d'agir et d'innover.

### **Une importante réflexion sur la citoyenneté comme lien social**

Nous citons, au début du présent texte, une personne affirmant qu'« exclure, c'est refuser les liens ». Or, si la citoyenneté se conçoit d'abord comme concitoyenneté, c'est qu'elle est plus souvent qu'autrement associée au politique, aux rapports entre les humains, à l'organisation de la vie en société. La compréhension que les groupes étudiés en ont est large et plurielle tout en se consacrant prioritairement aux conditions du vivre-ensemble. Comme les groupes œuvrent auprès de personnes laissées en plan par le développement économique ou à l'écart des lieux de décision en raison de leur âge, de leur statut juridico-politique, ou de leur différence culturelle, leur première exigence est que la citoyenneté soit **inclusive**. Prendre sa place, être membre à part entière, chercher à faire entrer toujours plus de monde dans la citoyenneté, sont des thématiques récurrentes. Une seconde exigence est que la citoyenneté soit **plurielle** — nous disons métisse —, c'est-à-dire qu'elle ne craigne pas les ancrages culturels, au sens très large du terme, dans la mesure où ils mènent à des fertilisations croisées, à des transversalités permettant d'expérimenter des dialogues féconds, des actions communes, des occasions de négocier de nouveaux paramètres fixant les balises du vivre-ensemble. Nous soupçonnons que le côtoiement régulier de la misère, de la marginalité, de l'exclusion, de la folie, de l'étrangeté, de la dissidence rend peut-être plus tolérant, plus respectueux des trajectoires autres, des libertés des sujets, plus ouvert à accueillir l'indétermination et la complexité. L'idée de métissage renvoie donc aux interpellations transculturelles ou interclassistes, ou encore à la confrontation entre les cultures populaires et savantes, ou entre le communautaire et l'institutionnel, entre les approches dialogique et confrontationnelle.

Enfin, la citoyenneté promue, active et innovatrice se maintient, dans son rapport au pouvoir, en tension entre une culture de négociation, de transaction, et l'exigence, dans une société conflictuelle et inégalitaire, d'établir des rapports de force. Quoi qu'il en soit, par contre, cette citoyenneté est **critique**, elle est un lieu, un espace où les personnes sont en mesure d'évaluer le travail des élus, de juger des questions qui concernent l'ensemble de la société et de proposer des solutions de rechange.

### **Un défi encore et toujours à relever**

Pour conclure cette trop brève mise en perspective des observations de nos recherches, nous aimerions insister sur un aspect qui, bien que présent dans les groupes étudiés, mérite d'être développé davantage.

On affirme très souvent qu'il est nécessaire de promouvoir une nouvelle culture de la citoyenneté allant au-delà de la stricte notion juridico-politique et formaliste du

passport canadien, au-delà du simple pouvoir de voter, au-delà de la construction d'un espace national québécois. Par là, on souligne l'urgence de la création de moyens et de conditions permettant aux citoyens d'exercer véritablement leurs droits et d'être en mesure de participer. On aura alors tendance à insister sur les droits socioéconomiques, sur les droits collectifs et sur les stratégies plus oppositionnelles.

Or, à notre avis, une dominante de la culture d'affrontement nous apparaît problématique en regard de la diversité des apprentissages citoyens. Ceux-ci sont de l'ordre des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire. Dit autrement (Audigier, 1998), il s'agit d'acquérir des **compétences cognitives** d'ordre juridique et politique sur les règles de vie collectives, sur la démocratie, d'ordre aussi des connaissances sur le monde actuel, ou encore, d'ordre procédural (capacité d'analyse, d'argumentation, de réflexion). Il s'agit aussi de **compétences éthiques ou de choix de valeurs** (liberté, égalité, solidarité, ouverture à la différence) et enfin de **compétences sociales ou de capacités d'action** (résolution de conflits, vie en société, coopération, intervention dans le débat public).

Will Kymlicka s'est aussi penché, entre autres, sur la recension des vertus politiques libérales essentielles à la citoyenneté : capacité de discerner et de respecter les droits des autres, d'évaluer le travail des élus, de mettre en question l'autorité, de consentir à participer au débat public, de faire connaître son point de vue de façon intelligible et ouverte (la modération publique visant la persuasion), d'écouter de façon sérieuse toute une série de points de vue divers dérangeants et décentrants (Kymlicka et Norman, 1994). En résumé donc, comment former et favoriser le jugement critique et l'autonomie, quelquefois si risqués pour les pouvoirs en place.

Il semble important ici de saisir la différence entre la citoyenneté sociale et la citoyenneté politique. Il est essentiel de ne pas réduire, comme le souligne Thériault (1997), le citoyen à un être de besoins ou à un haut-parleur d'intérêts spécifiques. Il est aussi un être de paroles et l'espace proprement politique, la matrice référentielle première de la citoyenneté en est une de délibération. Selon Tassin (1997), c'est dans l'espace public démocratique que s'organise l'expression politique des différends, des controverses, ce qui peut faire advenir un monde commun dans une société hétérogène, conflictuelle, démocratique.

Revenons à notre recherche et aux défis qui tenaillent les groupes du mouvement communautaire québécois en regard des exigences de la **citoyenneté politique**. Le plus grand se situe là où les efforts les plus innovateurs ont été faits, mais là aussi où résident les plus grandes difficultés et les enjeux cruciaux, soit au niveau de la formation du jugement critique, afin que ce dernier ne soit plus l'apanage des « professionnels » de la politique. En effet, comment dessiner, reconfigurer, un espace de paroles partagées susceptibles de s'enrichir mutuellement et de rouvrir l'espace imaginé et concret du vivre-ensemble? Comment être en mesure de discuter, de formuler des arguments en réponse à ceux des autres? Comment accéder à la parole complexe, celle de se dire d'abord bien sûr, mais aussi celle de l'argumentation critique et raisonnée, celle visant à élaborer des propositions qui pourront effectivement se matérialiser?

Les expériences les plus bouleversantes observées sont celles qui se situaient au plus près des personnes, à proximité de leur expérience de vie, qui faisaient soudre et nommaient les savoirs et les expertises en cause. La question des savoirs populaires est donc ici centrale, puisqu'elle commande la dynamique sur laquelle se fondent la prise de parole et la mise en action, les pratiques. Lors d'activités du Carrefour de savoirs sur les finances publiques du groupe CAPMO, on a retrouvé, d'une part, la parole des personnes appauvries, les *spécialistes des cennes noires*, leurs témoignages, sorte de cris du cœur sur leur vécu, mais aussi, d'autre part, leur argumentation développée à partir de leur compréhension de leur situation, de la conjoncture plus large et de la mise de l'avant de propositions concrètes pour favoriser des changements notables à leur exclusion et leur désaffiliation. On peut imaginer *le temps long* qu'il faut pour faire émerger cette parole, retrouver sa *compétence d'humanité*, mais aussi l'effort de se décentrer de son vécu immédiat, d'accepter d'être déstabilisé par les arguments massues des savoirs experts, pleins de certitudes, en position de pouvoir, ou encore le patient travail de comprendre l'ensemble des structures sociales, pour être en mesure de proposer des agirs transformateurs. Comme le signale un document produit dans le cadre du dit Carrefour :

Nous avons inventé des mots et des schémas [NDLR fait de la théorie sociale] pour nommer et décrire ce que nous avons aperçu [...] Nous comprenons mieux ce que nous vivons et pourquoi nous le vivons. [...] Il y a maintenant, dans notre tête, un monde à plusieurs dimensions dans lequel il y a de la place pour nous et pour vous. [...] Des concepts dans lesquels nous pouvons exister (CAPMO, 1998).

Se réapproprier *les mots pour le dire*, un système de sens, de signes et d'action, donc une culture personnelle et politique, comprendre, impliquent aussi libérer la parole, au sein même du groupe, puis plus largement. Propulser la parole des personnes marginalisées dans des endroits où elle ne pénètre pas facilement, accepter de s'inscrire dans une négociation et un rapport de force âpre et complexe, constituent une exigence qui servira à expérimenter la citoyenneté politique, mais qui devra aussi être transférable dans d'autres lieux, d'autres temps, *pour la suite du monde*. C'est ainsi qu'il sera possible pour les personnes à la marge d'apparaître dans l'espace commun, d'agir dans et à l'égard du monde commun.

Il faut se garder cependant de projeter des visions idéalistes de *l'espace des débats* à construire et à alimenter, cette agora où pourraient s'exprimer les opinions, les argumentations, se nouer les interlocutions, s'afficher les dissidences. Il nous semble que cet espace est avant tout conflictuel et polémique et qu'il est difficile d'y accéder. D'où l'importance des laboratoires que nous venons d'explorer.

Il faut aussi se garder des jugements péremptaires et condescendants sur les paroles sauvages, expressions supposément simples de colère, de détresse, de ras-le-bol, cris à peine déchiffrables, en tout cas peu « utiles » pour délibérer sur des questions complexes.

Mettre au cœur des préoccupations citoyennes la parole de tous, c'est se donner la peine d'entendre ce qui d'habitude est inaudible ou ne se perçoit que comme bruit diffus; c'est avoir toujours en tête les contextes et les conditions spécifiques qui ont fait que les paroles de certains et surtout de certaines ont été bannies, effacées, négligées

ou minorisées; c'est surtout faire en sorte que ces paroles ne s'expriment pas que sur le mode de la victimisation et de la réparation des torts, mais aussi sur le mode de l'exigence de droits et de reconnaissance comme cosujet du monde commun, personne inaugurale (Collin, 1992, p. 130-133) à part entière plutôt qu'entièrement à part. ♦

## RÉSUMÉ

Nous soutenons dans ce texte qu'il est possible de réfléchir au lien citoyenneté/marginalisation non seulement en des termes faisant état du mal-vivre-ensemble, mais aussi en des termes de capacités de résilience et d'organisation des laissés-pour-compte. Nous illustrons comment certaines pratiques de groupes du mouvement communautaire autonome au Québec sont des lieux de prise de parole, de distanciation critique et d'agir créatif. Enfin, nous insistons sur l'accent à mettre sur le développement de la citoyenneté politique.

## SUMMARY

It is our position in this paper that the citizenship/marginalization link can be considered not only in terms which account for the difficulty of living together, but also in terms of the capacity of resilience and organization of the marginalized. How certain practices of groups of the autonomous community movement in Quebec are loci for speech, critical distancing and creative action is illustrated. Finally, the author insists on the emphasis which should be placed on the development of political citizenship.

## RESUMEN

Este texto se propone reflexionar sobre el nexo que existe entre ciudadanía y marginalización, no solamente en los términos que hacen referencia al mal-vivir -juntos, sino también en los términos de capacidades de resiliencia y de organización de los "desechables" de la sociedad. Se ilustra cómo ciertas prácticas colectivas del movimiento comunitario autónomo en Quebec son lugares de toma de palabra, de distancia crítica y de actuar creativo. Se enfatiza en el desarrollo de la ciudadanía política.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARENDR, Hannah (1995), *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Seuil.
- AUDIGIER, François (1998), *Concepts de base et compétences clés de l'éducation à la citoyenneté démocratique : Une première synthèse*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, Projet «Éducation à la citoyenneté démocratique», 15 p.
- BOISMENU, Gérard et Jane JENSON (1996), «La réforme de la sécurité du revenu pour les sans-emploi et la dislocation du régime de citoyenneté canadien», *Politique et Sociétés*, n° 30, automne, p. 29-52.
- CAPMO (1998), Journal des débats du Parlement de la rue : transcription commentée de la visite de Bernard Landry au Parlement de la rue le 12 décembre 1997, Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, 24 mai.
- CAPMO (1997), «Rapport à la Fondation Béati sur les Carrefours de savoir : S'alimenter plus en agir en spirale», Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, 1<sup>er</sup> juillet.
- CASTEL, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard et coll. «Folio Essais», Gallimard, 1999.

- COLLIN, Françoise (1992), « Démocratie homogène, démocratie hétérogène », *Conjonctures*, n° 17, automne.
- COLLIN, Françoise (1983-1984), « La même et les différences », *Les Cahiers du GRIF*, n° 28, hiver, p. 7-16.
- DIETZ, Mary G. (1998), « Context is All: Feminism and Theories of Citizenship », dans *Feminism and Politics*, sous la direction d'Anne PHILLIPS, New York, Oxford University Press, p. 378-399.
- DUBET, François (1995), « Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience » dans *Penser le Sujet : Autour d'Alain Touraine : Colloque de Cerisy*, sous la direction de François DUBET et Michel WIEVORKA, Paris, Fayard.
- ÉLUARD, Paul (1946), *Le dur désir de durer*, dans *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1968, p. 65-83.
- GUAY, Lorraine (1996), « Les organismes communautaires et la citoyenneté », *Bulletin de la Ligue des droits et Libertés*, vol. XV, n° 1 (hiver).
- HASSENTEUFEL, Patrick (1997), « La citoyenneté en question : exclusion sociale et citoyenneté », *Les Cahiers Français*, n° 281, mai-juin.
- HASSENTEUFEL, Patrick (1996), « L'État-providence ou les métamorphoses de la citoyenneté », *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 1.
- KLEINMAN, Arthur, Vena DAS et Margaret LOCK (dir.), (1997), *Social Suffering*, Berkeley, University of California Press.
- KLEINMAN, Arthur et Joan KLEINMAN (1996), « Cultural Appropriations of Suffering in Our Times », *Daedalus*, « Social Suffering », vol. 125, n° 1, hiver.
- KYMLICKA, Will (2001), *La citoyenneté multiculturelle : Une théorie libérale du droit des minorités*, traduit de l'anglais par Patrick Savidan, Montréal, Boréal.
- KYMLICKA, Will (1996), « Concepts of Community and Social Justice », dans *Earthly Goods: Environmental Change and Social Justice*, sous la direction de Fen HAMPSON and Judith REPPY, Cornell University Press, p. 30-51.
- KYMLICKA, Will et W. J. NORMAN (1994), « Return of the Citizen: a Survey of Recent Work on Citizenship Theory », *Ethics*, vol. 104, no 2 (janvier).
- LAMOUREUX, Diane (dir.), (1998), *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Éditions du Remue-ménage.
- LAMOUREUX, Diane (1996), « Féminins singuliers et féminins pluriels », dans *Les frontières de l'identité : modernité et post-modernisme au Québec*, sous la direction de M. ELBAZ, A. FORTIN, et G. LAFOREST, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan.
- LAMOUREUX, Diane (1989), *Citoyennes? : Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Éditions du Remue-ménage.
- LAMOUREUX, Jocelyne (1999), « Citoyenneté et pensée métisse : Pratiques réfléchies de quatre sites de citoyenneté au Québec », rapport de recherche remis dans le cadre de la participation du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec au projet du Conseil de l'Europe *Éducation à la citoyenneté démocratique*, document sous reliure Cerlox, Montréal, mai, 180 p.
- LAMOUREUX, Jocelyne (1994), *Le Partenariat à l'épreuve : L'articulation paradoxale des dynamiques institutionnelles et communautaires dans le domaine de la santé mentale*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 236 p.
- LAMOUREUX, Jocelyne et Sophie DERASPE (2000), « En toute citoyenneté! », vidéo sur des pratiques citoyennes en milieu communautaire, Jocelyne Lamoureux à la recherche, au scénario et à l'animation, Sophie Deraspe à la réalisation, Les productions Bonsaï, Montréal, décembre.
- LAMOUREUX, Jocelyne, Chantal PERRON et Pierre LAUZON (2000), « Toxicomanie et citoyenneté : Points de vue des personnes touchées », *Psychotropes : Revue internationale des toxicomanies*, De Boeck Université, vol. 6, n° 4, p. 27-43.
- MAHEU, Louis (1983), « Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social », *Sociologie et sociétés*, vol. XV, n° 1, p. 77-93.
- MAHEU, Louis et Arnaud SALES (dir.), (1991), *La recomposition du politique*, Paris et Montréal, L'Harmattan et Presses de l'Université de Montréal, 324 p.
- MARSHALL, Thomas Humphrey (1949), *Class, Citizenship, and Social Development: Essays*, divers textes régulièrement réédités dont : Garden City (New York), Doubleday, 1964.

- MCALL, Christopher (1995), « Les murs de la cité : Territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », *Revue internationale d'action communautaire*, « Lien social et Politiques », n° 34, automne, p. 81-92.
- MELUCCI, Alberto (1985), « The Symbolic Challenge of Contemporary Movements », *Social Research*, vol. 52, n° 4.
- MELUCCI, Alberto (1983), « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, n° 50.
- MOUFFE, Chantal, (2000), « Féminisme, citoyenneté et démocratie plurielle », dans *Genre et politique : Débats et perspectives*, sous la direction de Thanh-Huyen BALLMER-CAO, Véronique MOTTIER et Lea SGIER, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », p. 167-197.
- MOUFFE, Chantal (dir.), (1992), *Dimensions of Radical Democracy: Pluralism, Citizenship, Community*, Londres, Verso.
- PAIEMENT, Guy (1994), « Les nombreux visages de l'exclusion », *Options*, « Droit de cité : Repenser la citoyenneté pour vivre la démocratie », automne, p. 31.
- PATEMAN, Carole (2000), « Féminisme et démocratie », dans *Genre et politique : Débats et perspectives*, sous la direction de Thanh-Huyen BALLMER-CAO, Véronique MOTTIER et Lea SGIER, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais ».
- PATEMAN, Carole (1988), *The Sexual Contract*, Cambridge, Polity Press.
- PAUGAM, Serge (1991), *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France et coll. « Quadrige », PUF, 2000.
- PHILLIPS, Anne (1995), *The Politics of Presence: Issues in Democracy and Group Representation*, Oxford, Oxford University Press.
- PHILLIPS, Anne (1991), *Engendering Democracy*, University Park, Pennsylvania State University Press.
- RICŒUR, Paul (1994), « La souffrance n'est pas la douleur », *Autrement*, n° 142, février, p. 58-69.
- SCOTT, Joan Wallach (1998), *La citoyenne paradoxale : Les féministes françaises et les droits de l'homme*, trad. de l'anglais par Marie Bourdi et Colette Pratt, Paris, Albin Michel.
- TASSIN, Étienne (1997), « Qu'est-ce qu'un sujet politique? », *Esprit*, n° 230-231, mars-avril.
- TAYLOR, Charles (1992), « The Politics of Recognition », dans *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, sous la direction d'Amy Gutmann, Princeton (N. J.), Princeton University Press.
- THÉRIAULT, J.-Yvon (1997), « Pour une démocratie délibérative », communication présentée dans le cadre du colloque « L'avenir de la social-démocratie dans le contexte de la mondialisation » organisé par le Parti Québécois, Québec.
- THÉRIAULT, J.-Yvon (1994), « Citoyenneté, espace public et identité », *Options*, « Droit de cité, repenser la citoyenneté pour vivre la démocratie », automne, p. 43-52.
- TOURAINÉ, Alain (1997), *Pourrons-nous vivre ensemble?*, Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, Alain (1995), « La formation du sujet », dans François DUBET et Michel WIEVORKA (dir.), *Penser le Sujet : Autour d'Alain Touraine : Colloque de Cerisy*, Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, Alain (1994), *Qu'est-ce que la démocratie?*, Paris, Fayard.
- YOUNG, Iris Marion (2000), *Inclusion and Democracy*, New York, Oxford University Press.
- YOUNG, Iris Marion (1990), *Justice and the Politics of Difference*, Princeton (N.J.), Princeton University Press.
- YOUNG, Iris Marion (1989), « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship », *Ethics*, vol. 99, n° 2.